

# Conventionnez-vous en quelques clics



## 5- La correspondance

L'écran Correspondance vous permet de choisir l'adresse à laquelle vous recevrez vos documents.

Les bordereaux de remise et les bordereaux de règlement vous seront envoyés à l'adresse du destinataire sélectionné à cette étape.

	Administrateur PTL	RIB / IBAN	Point d'accueil
Carnet de bordereaux	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bordereaux de règlement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

## 6- La validation du dossier

Cette étape vous permet de valider les informations saisies. Vous pouvez toujours revenir sur les étapes précédentes pour les corriger tant que vous n'avez pas validé votre dossier.

## 7- La signature du dossier

Saisissez le code de signature que vous avez reçu par courriel ou SMS, et cliquez sur « Signer ».

Votre dossier est transmis à l'ANCV pour validation et signature. Vous serez informé par e-mail de la finalisation du conventionnement.



AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES-VACANCES

Siège social : 36, boulevard Henri-Bergson – 95201 Sarcelles Cedex

www.ancv.com ou [N° Indigo 0 825 844 344](tel:0825844344) 0,15 € TTC/min

Établissement public industriel et commercial – 326 817 442 RCS Pontoise – N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442

N° d'Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM095130003 -

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris -

Assurance RCP : HISCOX, 19 rue Louis Le Grand, 75002 Paris

Rendez-vous sur [espace-ptl.ancv.com](http://espace-ptl.ancv.com)  
et suivez les étapes détaillées dans cette plaquette



# COMMENT VOUS CONVENTIONNER EN LIGNE ?



Une démarche simple et rapide en 2 étapes

## Etape 1 : Créer mon compte



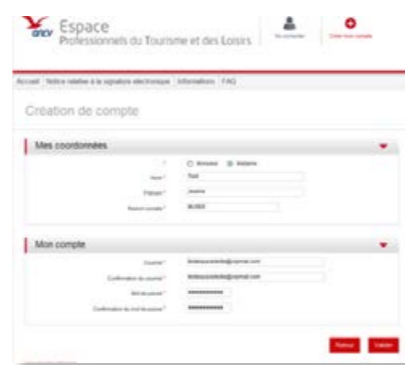
Cliquez sur « Créer mon compte » et vérifiez votre éligibilité au Chèque-Vacances ou au Coupon Sport.



**À noter**  
Munissez-vous de votre numéro de Siret et de votre RIB au format pdf, jpg, gif ou png



Vous êtes éligible ? Créez votre compte afin de recevoir par e-mail votre identifiant et un lien de connexion.



Cliquez sur le lien et connectez-vous avec ces identifiants.



Conservez précieusement votre identifiant et votre mot de passe! Une fois conventionné, ils vous permettront de vous connecter à votre Espace dédié



## Etape 2 : Compléter ma demande de conventionnement

### 1- Le choix des produits

Choisissez le(s) produit(s) pour lequel vous êtes éligible et souhaitez vous conventionner.



#### À noter

Si vous êtes éligible aux deux produits, vous serez automatiquement dirigé vers le dossier Coupon Sport, pour le compléter, après avoir rempli et signé votre dossier Chèque-Vacances.

### 2- La fiche administrateur

Indiquez l'ensemble des données nécessaires à l'établissement de votre convention : activité, adresse et coordonnées du signataire.



### 3- La fiche RIB/IBAN

Indiquez ici les coordonnées bancaires du compte sur lequel vous souhaitez recevoir vos remboursements, ainsi que les coordonnées du titulaire du compte.

**Important**  
Vous devez télécharger votre RIB/IBAN dans un des formats suivants : pdf, jpeg, gif ou png. Ce document est indispensable !



### 4- La fiche point d'accueil

Un point d'accueil est un établissement dans lequel vous allez accepter les Chèques-Vacances et/ou les Coupons Sport comme moyen de paiement.

Les informations saisies sur cette fiche apparaîtront sur le guide en ligne Chèque-Vacances et/ou Coupon Sport, et seront visibles par tous les bénéficiaires des titres en recherche de lieux d'acceptation sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com).

